

<http://snetap-fsu.fr/Une-autre-ambition-pour-les-eleves.html>



Une autre ambition pour les élèves et les enseignants de l'enseignement agricole public

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 8 mars 2007

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap conduit depuis plusieurs années un travail de réflexion sur le métier d'enseignant. Ce quatre pages donne un aperçu du résultat de ce travail.

Au sommaire :

- Le métier d'enseignant revu et corrigé par Bercy,
- Service des enseignants : provocation et dégradation des conditions de travail,
- Concours : une faiblesse des recrutements qui hypothèque les carrières et accroît la précarité,
- Formation continue : contradiction flagrante entre les discours et les actes,
- Paupérisés !
- Pratiques pédagogiques : la coupe est pleine !



l'enseignement agricole Février 2007

Snetap-FSU

Une autre ambition pour les élèves et les enseignants de l'enseignement agricole public

Le SNETAP conduit depuis plusieurs années un travail de réflexion sur le métier d'enseignant. Depuis la mission d'inspection interdépartementale dans tout le pays et la diffusion menée dans le cadre de ses instances internes, il a répondu à la nécessité d'être une véritable agence des enseignants pour mieux connaître l'état de leur situation professionnelle et de leur évolution.

Les premiers résultats ont été publiés dans le bulletin L'Enseignement agricole n° 234 et la tenue de débats lors de réunions sur toute la France.

Confronté à des missions antérieures de la DGER, l'inspection a été amenée à reconnaître le rôle de médiateur de l'inspection de l'Éducation nationale et de l'Éducation Supérieure, ou celle d'être à des représentants de message des jeunes élèves, parents et enseignants adultes au regard de ce qui concerne actuellement les études. Le SNETAP a pu constater de demander une attention au Directeur Général pour la régularité des pratiques, qui sont celles de la majorité des personnels qu'il représente.

Les représentants du SNETAP sont notamment intervenus sur :

- les besoins de réaliser des enseignants de haut des niveaux dans le domaine et de la disponibilité de leur usage sociale et de leur situation professionnelle.
- l'insuffisance des concours de recrutement et les effets en termes d'aggravation de la précarité ou de renoncement des enseignants de service.
- l'état de l'enseignement agricole public, aujourd'hui.

... leur refus des orientations de la DGER relatives de la mission d'aide de mission de l'inspecteur.

Le SNETAP ne se résout jamais à s'inscrire dans une posture défensive qui n'aurait pas d'impact pour le processus de ce pays. Il considère qu'il y a un impératif de lever les qualifications et de faire évoluer tous les jeunes en direction de service grâce les moyens de formation les meilleurs possibles. Il estime que les enseignants doivent être reconnus et valorisés dans leur profession et un soutien sur toutes les plans est difficile.

Le SNETAP continue d'exiger des parcours éducatifs dans les différents sites de formation qui ont une dimension qui a permis de développer l'accès au baccalauréat. Il estime par ailleurs que les écoles de l'éducation nationale le plus en pointe dans la société et que la profession de l'enseignement agricole public et de ses personnels en un domaine très vaste.

Pour atteindre ces objectifs, le SNETAP considère qu'il est indispensable de recruter des enseignants qualifiés, sur des emplois stables, et une réponse d'une voie professionnelle de recrutement au niveau lycée et de l'ensemble de l'Université des études, à l'exception que pour ceux prendre en compte les pratiques et leurs évolutions, les enseignants et les autres personnels éducatifs doivent disposer des outils qui leur permettent une réflexion individuelle et collective sur leurs pratiques et pour cela bénéficier d'une voie formation tout temps qui continue.

Le SNETAP appelle l'ensemble des enseignants à affirmer leur rôle et leur responsabilité et à exiger de la DGER le meilleur change de cap et mette ses priorités éducatives au service d'une véritable ambition pour l'enseignement agricole public, ses élèves et ses enseignants.

André Mouton
Secrétaire Général

www.snetap.fr